

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2025

Date de la convocation : **5 décembre 2025**

Nombre de conseillers en exercice : **23**

Nombre de présents : **18**

Nombre de votants : **20 dont 2 pouvoirs**

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de ROCHESERVIÈRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en la maison commune, sous la présidence de M. Bernard DABRETEAU, Maire sur la convocation qui leur a été adressée individuellement conformément à l'article L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM. Bernard DABRETEAU - Joël OIRY - Mme Martine FAUCHARD (*pouvoir pour les délibérations 102.12.25 à 113.12.25*) - M. Antoine ORCIL - Mme Iraceme GONCALVES - M. Laurent BERTAUD - Mmes Christelle SAUVAGET - Véronique BERGER-MACOIN - Marie-Andrée LARDIÈRE - MM. Vincent BRETECHER - Patrice PAVAGEAU - Mmes Valérie TARDY - Mélanie CHOBLÉT - MM. Sébastien PAVAGEAU - Grégory THEPAULT - Mmes Aurélie JOULIN (*absente pour les délibérations 102.12.25 et 103.12.25*) - Solène GUIBERT - M. Baptiste SORIN

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : Mme Martine FAUCHARD a donné pouvoir à M. BERNARD DABRETEAU de la délibération n°102.12.25 à la délibération n°113.12.25 - M. Franck CORNEVIN a donné pouvoir à M. Antoine ORCIL - Mme Sylvia CORDEL a donné pouvoir à Mme Aurélie JOULIN

ÉTAIENT ABSENTS : Mme Aurélie GAZEAU - MM. Fabien GUIBRETEAU - Mathieu ROBIN

Assistait également à la réunion : Mme Véronique CANTIN, Directrice Générale des Services

En application de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal désigne Mme Marie-Andrée LARDIÈRE comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N°114.12.25

OBJET : TRAVAUX RUE DE LA GARDE – RUE DE LA SOURCE - ATTRIBUTION DE MARCHÉ

M. Joël OIRY, 1^{er} Adjoint expose :

La consultation des entreprises pour les travaux d'aménagement de voirie situés rue de la Garde et rue de la Source sur la commune de Rocheservière s'est déroulée dans le cadre d'une procédure adaptée du 24 octobre au 24 novembre 2025 à 12H .

Six entreprises ont transmis une proposition financière. Le rapport d'analyse des offres a été établi par le bureau d'études de Terres de MONTAIGU et présenté à M. le 1^{er} adjoint le 8 décembre 2025.

La proposition classée en 1^{ère} position est celle d'EIFFAGE ROUTE SUD OUEST – Enseigne MIGNE TP – 25 rue du Stade – CS 60637 à LA BOISSIERE DE MONTAIGU (85600). L'offre s'élève à 368 882,00 € H.T.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1, °

Vu le Budget 2025 voté le 3 avril 2025,

Vu le rapport de présentation établi par le bureau d'étude de Terres de Montaigu,

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés :

- **RETIEN** la société EIFFAGE ROUTE SUD OUEST – Enseigne MIGNE TP – 25 rue du Stade – CS 60637 à LA BOISSIERE DE MONTAIGU (85600) pour la réalisation des travaux d'aménagement Rue de la Garde et Rue de la Source pour un montant de 368 882,00 € HT.
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer le marché concernant ces travaux avec l'entreprise retenue.
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Fait à ROCHESERVIERE, le 15 décembre 2025

La secrétaire de séance



Marie-Andrée LARDIÈRE

Le Maire



Bernard DABRETEAU